

CONTRAT DE LOCATION

loi N° 89-462 du 6 juillet 1989, modifiée par la loi du 21 juillet 1994, du 29 juillet 1998, du 13 décembre 2000, du 30 décembre 2003, du 08 février 2008 et du 25 mars 2009

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

M. ..... né le ..... à .....
demeurant .....
éventuellement représenté par .....

CI-APRÈS DÉNOMMÉ LE BAILLEUR d'une part,

ET M. ..... né(e) le ..... à .....
demeurant .....
M. ..... né(e) le ..... à .....
demeurant .....

CI-APRÈS DÉNOMMÉ LE LOCATAIRE d'autre part.

Il a été arrêté et convenu ce qui suit, le bailleur louant les locaux et équipements ci-après désignés, au locataire qui les accepte aux conditions suivantes.

DÉSIGNATION

Appartement (1) Maison individuelle (1)
n° ô
Bâtiment ..... étage ..... porte .....
consistance des locaux .....
.....
surface habitable (surface intérieure de hauteur supérieure à 1,80m après déduction des surfaces occupées par les cloisons, escaliers, gaines, embrasures de portes et fenêtres) .....
plus cave N° ..... parking N° ..... garage N° .....
chauffage : collectif ou individuel (1)
eau chaude : collective ou individuelle (1)
équipements communs : antennes TV - interphone - gardien - ascenseur - vide ordure (1)

DESTINATION

• HABITATION EXCLUSIVEMENT (1)
• HABITATION ET EXERCICE de la profession de ....., sous réserve de l'obtention par le locataire des autorisations administratives nécessaires et celui-ci s'interdisant d'exercer dans les lieux une activité industrielle ou commerciale. (1)

(1) rayer la mention inutile.





Prix ??de vente3,50 €

Prix remisé2,92 €
Prix de vente hors-taxe2,92 €
Montant des Taxes0,58 €